

Mémoire

présenté au

Conseil de la radiodiffusion et des
télécommunications canadiennes

par

Le Syndicat des employé(e) s de CHRC
(S.C.F.P. local 2645)

objet : demande no. 2004-0280 (CHRC)

13 août 2004

Table des matières

<u>Introduction</u>	2
<u>L’histoire</u>	2
<u>La réalité et l’avenir</u>	3
<u>Et le sport local</u>	4
<u>Effectifs et devoirs d’information</u>	5
<u>Fin des débats politiques à RADIOMEDIA</u>	7
<u>La situation de CHRC</u>	7
<u>Sur la bonne voie</u>	8
<u>D’autres solutions</u>	9
<u>AM et FM ou radio de contenu</u>	10
<u>Concentration, dilution et évaporation</u>	11
<u>Jeu de concurrence</u>	12
<u>Conclusion</u>	14

Introduction ...

1. Le syndicat des employé(e) s de CHRC demande au CRTC de pouvoir être entendu lors des audiences publiques débutant le 7 septembre 2004, en raison de l'impact majeur de la transaction ASTRAL - CORUS sur les artisans de notre station de radio locale et pour l'ensemble de la population de la grande région de la capitale du Québec. Cette transaction suscite un soulèvement dans la région de Québec et une grande crainte de perdre une radio d'information, un lieu historique de débats publics, un rempart de démocratie régionale et un outil de développement local.
2. Le syndicat des employé(e) s de CHRC représente 10 artisans de la radio qui oeuvrent à CHRC, et en partie, pour CFOM.
3. Le syndicat s'oppose sans équivoque à la demande de CORUS qui aurait comme conséquences de couper dramatiquement les heures de programmation locale en les ramenant à un niveau carrément inacceptable de 12% réel par semaine ou 16% selon la loi de la radiodiffusion qui ne tient pas compte des heures de nuit. De surcroît, CORUS propose de changer la vocation de CHRC de radio généraliste basée sur l'information et les affaires publiques.
4. La « montréalisation » déjà fort répandue des ondes de la ville de Québec passerait aussi par un changement de vocation du réseau RADIOMEDIA qui deviendrait spécialisé en santé et sports, spécialisation qui réduit considérablement le bassin d'auditeurs potentiels.

L'histoire ...

5. CHRC est la plus vieille station de radio de Québec. Fondée en 1926, CHRC a été pour Québec ce que CKAC a été pour Montréal : la station radiophonique de référence. CHRC a témoigné des grands événements qui ont marqué la ville de Québec. On a pu y suivre le sommet Churchill - Roosevelt de 1943 ainsi que l'historique « samedi de la matraque » lors de la visite de la Reine Elizabeth II en 1964. Tous les grands débats de la région de Québec ont passé par CHRC au fil des années.

6. La plupart des grands noms du showbiz québécois et de grandes vedettes internationales, principalement de la francophonie, sont passés par CHRC pour se lier au public de la Vieille Capitale.

7. Plus récemment, CHRC a été la première radio de Québec à intervenir directement sur le terrain lors de la tragédie des Éboulements dans la région de Charlevoix où 44 personnes ont trouvé la mort lorsque leur autobus a plongé dans un ravin près du fleuve Saint-Laurent. CHRC a rendu compte sur place des émeutes de la Saint-Jean et autres qui ont marqué les années 90 et le début du nouveau millénaire pour culminer avec le Sommet des Amériques en 2001.

8. Il y a une dizaine d'années, les résidents de l'Île Enchanteresse au nord de Québec ont été victimes d'une inondation épouvantable. C'est CHRC qui a alerté la région. C'est en écoutant CHRC que bon nombre d'intervenants se sont mobilisés pour sauver les résidents. En écoutant la description des événements, les responsables de l'armée ont mis des équipes en préalerte en attendant les demandes officielles pour intervenir.

9. Un hélicoptère avec des secouristes militaires a été dépêché sur place. Les résidents étaient évacués dans des filets accrochés à un treuil sous l'appareil. Très rapidement, on a compris l'importance de la radio d'information dotée d'une équipe qui sait comment réagir promptement. Le responsable militaire a lancé un message aux sinistrés, les invitant à communiquer directement en ondes à CHRC. Dans l'hélicoptère, un militaire écoutait CHRC et pouvait diriger l'appareil au bon endroit pour effectuer les évacuations les plus urgentes. C'était ça CHRC.

La réalité et l'avenir ...

10. Québec est une capitale, le siège l'Assemblée nationale. Québec est un lieu de rencontres et de nombreuses manifestations, dont plusieurs dégènèrent et nécessitent une intervention rapide de journalistes sur le terrain pour aviser rapidement les citoyens d'éviter un secteur, pour rendre compte du degré d'effets sur la circulation, sur les activités des commerçants, pour aviser les parents dont les enfants reviennent de l'école en retard ou doivent vite se trouver un trajet ou un mode de transport de rechange.

11. Peut-on vraiment déclarer sans sourciller qu'avec 3 journalistes pour desservir 2 stations (CHRC et CFOM selon la proposition de CORUS), on aura droit à une information de qualité ?

12. Il ne faudra pas non plus compter sur les effectifs journalistiques proposés dans le projet de nouvelle structure d'information d'ASTRAL pour desservir ses 2 stations de Québec, on n'en prévoit pas davantage.

13. Québec est le principal pôle d'attraction pour l'Est de la province. Ainsi, le rayonnement traditionnel de ses médias locaux va bien au-delà de la région métropolitaine. Aussi, les éléments d'intérêt public de l'actualité touchent très souvent des régions limitrophes comme Chaudière-Appalaches, Portneuf, Charlevoix, la Côte du Sud et même Rivière-du-Loup.

14. Soulignons un des nombreux aspects de cette dynamique régionale. Il s'agit de régions où l'hiver est particulièrement rigoureux amenant plus souvent qu'à son tour son lot de nécessité d'interventions radiophoniques imprévues. Au printemps, on a droit aux traditionnelles inondations en Beauce et ailleurs. Il y a quelques années, CHRC a été fort utile pour relayer les informations aux sinistrés lorsque les antennes de la station de radio locale de Sainte-Marie-de-Beauce ont été emportées par les glaces. De toute façon, CHRC est toujours à l'affût des situations d'urgence qui se développent dans les régions périphériques qui font aussi partie de sa zone de desserte hertzienne.

Et le sport local ...

15. Historiquement, CHRC, en tant que radio généraliste, a toujours consacré un volet de sa mission d'information à la couverture sportive dans la région de Québec. CHRC a été la voix des Nordiques de la Ligue nationale de hockey. CHRC a fait vivre à la population locale les péripéties de plusieurs vedettes du sport, par exemple : Jean Béliveau avec les As de Québec ou Guy Lafleur avec les Remparts. Les Québécois ont suivi grâce à CHRC les premiers pas de grands joueurs de hockey qui ont commencé par s'illustrer au célèbre Tournoi international de hockey pee-wee de Québec. Qu'on pense à Wayne Gretzky ou à la plupart des grandes étoiles de la Ligue nationale de hockey, à peu près tous ont passé par le célèbre tournoi de Québec qui a toujours fait l'objet d'une large attention de la part de CHRC.

16. CHRC diffuse actuellement les parties de baseball des Capitales de Québec et du Rouge et Or de l'Université Laval au football universitaire. "La zone sportive" est actuellement la seule émission de lignes ouvertes et d'entrevues de sport dans le marché radiophonique de Québec. C'est une émission produite de Québec par des gens de Québec pour le public de Québec.

C'est aussi le lieu de discussion pour les amateurs de la Ligue nord américaine de hockey où se retrouvent 3 équipes de la région élargie de Québec soit : Québec, Saint-Georges-de-Beauce et Thetford. L'équipe des sports de CHRC couvre aussi plusieurs événements annuels comme le tennis avec le Challenge Bell, des compétitions de ski, de surf des neiges, de cyclisme et bien d'autres.

17. La Vieille Capitale sera l'hôte en 2005 des 11^{ième} Jeux mondiaux des policiers et pompiers (World Police and Fire Games), un événement majeur qui a attiré plus de 10,000 athlètes (sans compter les accompagnateurs et visiteurs) à Barcelone en 2003. Même avec une mission santé et sports, on doute fort que CHRC aura la masse critique de personnel et surtout les heures de diffusion locale nécessaires pour assurer une couverture honnête d'un événement d'une telle envergure.

18. CHRC n'a pas le droit d'abandonner ainsi la population de Québec en la laissant entre les mains d'ondes « montréalaises » .

Effectifs et devoirs d'information ...

19. 3 journalistes pour 2 stations, c'est un strict minimum pour qu'il y ait un bulletin de nouvelles en ondes, sinon qui va aller le lire? Pour le journaliste appelé à alimenter 2 antennes, le temps file à grande vitesse.

20. Voici un bref aperçu des interrogations qui trottent constamment dans la tête du journaliste confronté à un tel concours de rapidité :

20.1 Quand va-t-il cueillir ses informations?

20.2 Quand va-t-il vérifier l'exactitude de ses informations qui évoluent constamment?

20.3 Quand pourra-t-il fouiller même sommairement une nouvelle?

20.4 Y aura-t-il plus d'un bulletin à l'heure pour chacune des stations?

20.5 Qui va sortir à l'extérieur de la station pour une couverture?

20.6 Compte tenu des effectifs restreints, à quelle heure et comment pourra-t-on assurer une couverture à l'extérieur de la station?

- 20.7 Comment les nombreux événements fortuits seront-ils couverts?
- 20.8 Avec une telle structure d'information, est-il réellement pensable qu'un journaliste ait le temps de discuter sérieusement, même au téléphone avec les différents acteurs de l'actualité locale et régionale pour bien saisir l'enjeu de la nouvelle et produire une information de qualité?
- 20.9 Quand va-t-il pouvoir fouiller pour une réaction à la nouvelle?
- 20.10 Quand aura-t-il le temps de préparer et enregistrer un véritable reportage?
- 20.11 Y aura-t-il des extraits sonores d'entrevue dans les nouvelles et les reportages?
- 20.12 Le journaliste devra-t-il aussi s'occuper en plus de lire et monter la partie des nouvelles du sport?
- 20.13 Le journaliste devra-t-il faire la météo?
- 20.14 Le journaliste devra-t-il intervenir en manchettes pour annoncer le contenu de son bulletin de nouvelles?
- 20.15 Le journaliste devra-t-il discuter face à face avec l'animateur entre ses bulletins de nouvelles?
- 20.16 À combien d'interventions à l'heure et sur quelles antennes est-il confronté?
21. Les plans proposés par CORUS et ASTRAL laissent entrevoir les pires scénarios de réponses à ces questions.
22. Nous sommes vraiment inquiets et attristés pour la perte de qualité de l'information locale et régionale parce que nous craignons au plus haut point que les conditions déjà précaires voire critiques d'exercice de la radio d'information ne se détériorent au point d'anéantir la crédibilité nécessaire à la radio en général.

Fin des débats politiques à RADIOMEDIA...

23. En réponse aux questions écrites du CRTC, CORUS mentionne qu'il n'y aura plus de débat politique sur les ondes de CKAC. On ne peut que conclure qu'il n'y en aura pas davantage à CHRC ou ailleurs dans les stations du réseau.

24. CORUS fait état pour CHRC d'une grille de programmation locale qui se limiterait à un maigre 20 heures par semaine, y compris les nouvelles. CORUS prévoit répartir la programmation locale comme suit : 2 heures le matin, une heure le midi et une heure en fin d'après-midi. On rajoute qu'une formule dite « All News » sera mise en place aux heures de pointe. Notre compréhension est qu'on va faire carrément disparaître les émissions où l'animateur reçoit en entrevue les acteurs de l'actualité locale et régionale. Une radio d'information au service de sa communauté ne peut pas se limiter à ses bulletins de nouvelles. Une discussion doit s'engager avec la population et c'est par le biais d'émissions où on peut expliquer un problème ou un projet en détails que le citoyen est mieux informé.

25. On entend généralement par « All News » une formule répétitive où les informations sont diffusées en boucle. On croit comprendre qu'avec 12 % d'heures de diffusion locale par semaine, chaque fois qu'une boucle est rediffusée ou que le même contenu est rediffusé, on vient de couper de moitié l'exigence de production locale. Si le même contenu est rediffusé seulement 2 fois, on se retrouve à 3 % de programmation locale réelle.

La situation de CHRC ...

26. Il ne faut pas se cacher que CHRC vit des heures difficiles depuis quelques années déjà. Certains efforts budgétaires ont été consentis dans l'espoir de pouvoir à peu de frais renverser la situation. Mais à chaque fois, ces efforts n'ont pas été soutenus suffisamment longtemps pour récolter des résultats viables. La recette magique qui a failli a presque toujours été la même. On met en place un nouvel animateur ou une nouvelle animatrice. On ajoute quelques collaborateurs et on consent un peu de budget de promotion. On regarde les premier et deuxième résultats de sondage d'écoute. L'objectif des ventes publicitaires souvent irréaliste dans les circonstances, n'est pas atteint. Avant

même de voir poindre les premiers résultats concrets, il y a longtemps que les collaborateurs ont été coupés dans l'émission, le support accordé au départ s'est estompé et les budgets de promotion ont été réduits. Pas surprenant que les ventes ne soient pas au rendez-vous d'un " deus ex machina ".

27. Les effectifs syndiqués de CHRC sont réduits à leur plus simple expression soit 10 employés. Au total, y compris les vendeurs, on peut parler d'une quinzaine de personnes avec la direction.

28. Pour relancer CHRC, CORUS propose de réduire davantage les dépenses soit de 39 % la première année tout en espérant augmenter les ventes de 3%. Cette prévision nous apparaît tout à fait irréaliste compte tenu de la baisse dramatique des heures de programmation locale et du changement de vocation proposée qui va confiner la station dans un créneau trop spécialisé pour la nature du marché de Québec.

Sur la bonne voie ...

29. Depuis peu, des efforts importants de synergie ont été entrepris pour partager les dépenses avec CFOM. La station FM est déménagée dans les locaux de CHRC. On a commencé à partager les ressources : un seul secrétariat, un seul service technique, un seul service de production commerciale, un seul directeur général, promotions conjointes, etc.

30. Les économies ainsi réalisées commenceront à donner des résultats d'ici la fin de l'année, nous a-t-on expliqué. On croit aussi comprendre qu'il y aura des efforts pour des ventes publicitaires combinées. On entend aussi parler de collaboration journalistique entre les 2 stations.

31. Nous croyons qu'une flexibilité et une marge de manœuvre intéressantes peuvent se dégager d'un tel effort.

32. Par ailleurs, le marché radiophonique de Québec risque fort de se transformer radicalement dans les prochains mois. CJMF-FM du groupe COGECO semble vouloir prendre une orientation rock-classique, abandonnant dans certains créneaux horaires son contenu d'information et de débats publics. La disparition éventuelle de la station CHOI-FM, actuellement no.1 dans le marché, va libérer 385 000 auditeurs dans la région de Québec. Les émissions du matin et de fin d'après-midi de cette station attirent une affluence considérable d'auditeurs en quête de contenu verbal.

33. Analysé froidement, il y a ici une rare opportunité pour CHRC d'investir des efforts pour redonner à la station sa place traditionnelle de radio d'information et d'antenne de débats régionaux, d'autant plus qu'il n'y a aucun signe que les réseaux Énergie, Rock-Détente et Rythme-FM changent leur vocation essentiellement musicale. Ce n'est certainement pas le temps pour CHRC d'abandonner la partie, bien au contraire.

34. Certains reportages dans les médias font écho de la possibilité que CORUS soit sur les rangs pour obtenir la licence de radiodiffusion FM qui doit faire l'objet d'audiences publiques cet automne pour le marché de Québec. Si CORUS réalisait ses rêves les plus fous, le conglomerat se retrouverait dans la région de Québec avec 3 stations de radio : CHRC, CFOM et une nouvelle station FM.

35. Nous croyons qu'en regarnissant CHRC avec des ressources adéquates pour remettre à niveau sa mission de radio d'information régionale nourrie par des émissions d'affaires publiques et de débats, la salle des nouvelles de CHRC pourrait très bien alimenter les 2 autres stations avec une véritable information de qualité.

D'autres solutions ...

36. Dans le portrait actuel de la radio au Québec, d'autres pistes peuvent certainement être envisagées. Un acheteur éventuel pourrait certainement négocier un contrat de service pour desservir en nouvelles les 3 réseaux à vocation musicale d'ASTRAL. Déjà des acheteurs se pointent publiquement pour faire l'acquisition de RADIOMEDIA. Certains autres qui préfèrent garder l'anonymat pour le moment travaillent dans l'ombre. Il faut dire que dans la convention d'achat signée par ASTRAL et CORUS, Astral s'engage à ne pas discuter avec d'autres acheteurs éventuels tant que le CRTC ne se sera pas prononcé sur la présente proposition.

37. Nous croyons que le modèle développé par ASTRAL qui consistait à renforcer les stations AM de RADIOMEDIA pour s'en servir comme base solide de source d'information pour ses réseaux FM était fort à-propos. Malheureusement, la transaction a été bloquée par le Bureau de la concurrence.

38. Le portrait radiophonique a quelque peu changé au Québec depuis ce temps. Il pourrait être opportun de revoir le dossier avec le Bureau de la

concurrence. Une forme de propriété mixte pourrait aussi être examinée avec des pourcentages d'actionnariat appropriés.

39. Bref, on est très loin d'avoir épuisé les solutions possibles.

40. Nous sommes d'avis que le Conseil doit examiner des propositions de relance de la radio AM d'information et non pas cautionner des plans d'affaires qui vont à l'encontre de l'intérêt du public canadien, et qui surtout signeraient l'arrêt de mort de la radio régionale d'information générale.

AM et FM ou radio de contenu...

41. On parle souvent de radio AM pour désigner les stations à contenu verbal généraliste particulièrement dans le cas de RADIOMEDIA. De notre point de vue, il s'agit d'un faux débat. Nous sommes d'avis qu'il faut examiner la situation sous l'angle de radio généraliste dotée d'une solide salle des nouvelles et/ou d'une structure d'émissions d'information et de débats publics capables de contribuer significativement à l'offre de diversité des sources d'information.

42. À cet égard, nous pensons que le Conseil doit regarder la possibilité de revoir ses règles de propriété pour permettre par exemple à un radiodiffuseur de détenir dans un marché comme celui de Québec un maximum de 3 stations de radio, à condition que l'une d'entre elles soit une radio d'information généraliste avec des ressources appropriées en production d'information et des niveaux de programmation locale acceptables. Le Conseil n'aurait ainsi plus à tenir compte de la répartition en fonction des bandes AM ou FM.

43. D'autre part, il serait souhaitable que le Conseil autorise automatiquement tout détenteur de licence AM de radio d'information à pouvoir transférer ses activités sur la bande FM (avec des répétitrices s'il le faut) où se retrouvent aujourd'hui la majorité des auditeurs. Selon nous, la valeur des stations d'information grimperait en flèche constituant un attrait majeur pour les investisseurs.

Concentration, dilution et évaporation...

44. Dans les années 90, la fermeture au Québec de plusieurs stations de radio AM de Télémedia et Radiomutuel pavait la voie à la création de RADIOMEDIA. Les propriétaires de l'époque ont vendu au CRTC l'idée de créer un réseau fort d'information doté de ressources et d'une masse suffisante de journalistes pour assurer la pérennité de la radio d'information.

45. Force est de constater aujourd'hui que la marchandise n'a pas été livrée pour toutes sortes de raisons dont on pourrait discuter bien longtemps. On a plutôt assisté à des coupures successives de personnel et d'heures de diffusion locale à travers le Québec.

46. Nous assistons depuis quelques années à une « montréalisation » outrancière des ondes dans toutes les régions du Québec. CORUS propose maintenant d'éliminer la radio locale d'information en coupant la tête du réseau RADIOMEDIA faisant passer le nombre de ses journalistes de 20 à 3. Il s'agit pour Montréal du même niveau d'effectifs que CORUS réserve à chacune des régions du Québec, un niveau que nous jugeons inacceptable même pour la plus petite zone de desserte régionale.

47. On craint beaucoup la concentration de la presse mais encore faut-il analyser le problème sous tous ses angles. Le fait de créer des stations régionales fortes axées sur l'information, les affaires publiques et les débats régionaux peut sembler une forme de concentration parce que nous suggérons d'en exporter une partie du contenu en terme de nouvelles sur les stations FM à vocation musicale. Il n'en est rien.

48. Pour remplacer (ce qui n'est pas obligatoire) l'alimentation en nouvelles fournie par RADIOMEDIA, ASTRAL propose de créer sa propre structure d'information pour alimenter 3 réseaux de stations FM à prédominance musicale : Énergie, Rock-Détente et Boom. Malgré certains efforts de synergie, la proposition d'ASTRAL à cet égard nous apparaît pour le moins minimaliste.

49. Aucune des propositions actuellement devant le Conseil ne suggère une solution crédible pour combler le gouffre laissé par la disparition de RADIOMEDIA dans sa forme actuelle. Manifestement, les radiodiffuseurs ne veulent pas trop investir dans leur obligation d'information. C'est pour cette

raison que l'idée de partager les coûts d'une structure réellement forte d'information régionale et nationale doit être sérieusement envisagée.

50. Nous estimons que le CRTC doit ramener à l'ordre les radiodiffuseurs privés et exiger de leur part davantage d'investissements en matière d'information de réelle qualité. Multiplier les bulletins de nouvelles souvent de très courte durée (dont certains ne sont même plus en direct) pour ajouter des minutes dédiées à l'information dans les promesses de réalisation au CRTC nous apparaît devoir faire l'objet d'une étude attentive et pressante de la part du Conseil.

51. Pour nous, mieux vaut accepter une certaine concentration par des équipes régionales de journalistes alimentant quelques antennes dans leur marché que de croire à une prétendue diversité des sources qui en réalité ne fait que répartir la misère et la pauvreté journalistiques, créant un inquiétant phénomène de dilution des ressources. Nous pensons qu'en agissant avec un degré acceptable de concertation, l'industrie de la radio ne peut que gagner en crédibilité et en efficacité.

52. Entre la concentration raisonnable ou l'évaporation complète du seul réseau privé d'information au Québec, nous choisissons définitivement la concentration.

Jeu de concurrence ...

53. CORUS entend changer radicalement le portrait radiophonique du Québec. La compagnie veut transformer sa radio 98,5 FM à Montréal en radio parlée. La compagnie a déjà commencé la transformation avant même d'en avoir obtenu l'autorisation du CRTC.

54. Dans la transaction entre les 2 entreprises, on a bien pris soin de négocier le passage de l'animateur vedette du matin de CKAC vers le 98,5 FM avant la fin de ses liens contractuels. On plaide ensuite la perte appréhendée de revenus de CKAC devant le CRTC pour justifier la nécessité des coupures majeures et l'impossibilité de poursuivre la mission traditionnelle de la plus vieille station de radio francophone au monde. CORUS aurait très bien pu choisir de transférer CKAC sur la bande FM au 98,5. Le produit ne devait pas être si mauvais puisque CORUS pige allègrement depuis quelques mois dans le personnel de

CKAC pour monter son FM parlé. Et si la saignée annoncée des résultats d'écoute de CKAC escomptée par le 98,5 FM ne se produisait pas ?

55. Du même souffle, CORUS troque sa mainmise sur RADIOMEDIA en échangeant quelques stations FM dans des marchés régionaux. Cette transaction permettrait à ASTRAL de consolider un troisième réseau FM au Québec, soit BOOM. À cet égard, nous avons été pour le moins sidérés par la réponse d'ASTRAL à une question écrite du CRTC (question 17). On y apprend que CORUS rafle un auditoire de 1 046 000 auditeurs en cédant à ASTRAL ses stations FM en région qui atteignent 178 400 auditeurs. Il s'agit d'une perte nette de 868 000 auditeurs selon les chiffres fournis par ASTRAL. Nous comprenons bien qu'ASTRAL doit se départir de RADIOMEDIA et de CFOM mais cette surprenante générosité dans une transaction où personne ne sort d'argent comptant, nous apparaît quand même devoir faire l'objet d'une étude détaillée de la part du Conseil. Nous avons l'impression qu'il y a des dimensions qui nous échappent.

56. Sinon dans les intentions à tout le moins dans les faits, cette transaction aurait comme conséquence inéluctable d'éliminer la concurrence en information dans la radio privée à Montréal. CORUS mettrait la main sur CKAC - RADIOMEDIA en s'assurant bien de lui enlever sa mission de radio généraliste d'information et en coupant la tête du réseau qui ne se retrouverait plus qu'avec 3 journalistes. CORUS entend par ailleurs marginaliser CKAC sur une bande déjà fragile en cantonnant la station dans un rôle de radio vouée aux questions de santé et de sports. CORUS vient ainsi d'éliminer la concurrence pour son FM parlé 98,5 et peut espérer quelques retombées subsidiaires pour sa station INFO 690, une station vouée à l'information centrée sur le marché de Montréal.

57. Pendant ce temps, ASTRAL abandonne (ce qui n'est pas obligatoire) son affiliation à RADIOMEDIA pour la fourniture de nouvelles en mettant sur pied une structure d'information très minimale et qui n'est certainement pas de nature à faire très mal à CORUS.

CONCLUSION ...

58. Nous nous opposons fermement à la demande de CORUS Entertainment. Nous demandons au Conseil de rejeter toute autre procédure reliée de près ou de loin à celle-ci et/ou qui aurait pour incidence d'affaiblir l'offre mais surtout la qualité de l'information radiophonique privée au Québec, particulièrement dans les régions.

59. Nous n'avons pas le droit de souscrire à une démarche qui aurait pour effet de pratiquement anéantir la concurrence en information radiophonique privée à Montréal. Cette démarche aurait comme conséquence irréparable de carrément asphyxier les stations régionales de RADIOMEDIA, y compris celle de la Capitale, en ne leur laissant que 12 % de programmation locale pour respirer.

60. Pour nous, il est grand temps que le CRTC sonne la fin de la récréation et exige des radiodiffuseurs des efforts crédibles en matière d'information. Nous espérons que le Conseil ne se laissera pas duper par des arguments tels : ce n'est pas notre mission, nous donnons dans la radio musicale, ou il y a toujours Radio-Canada, la télévision, les journaux et internet. S'engager dans de telles discussions ne peut que permettre à l'industrie de la radio commerciale d'abdiquer ses responsabilités face aux citoyens canadiens, particulièrement ceux des régions.

61. Nous réclamons le maintien et même l'augmentation des heures de programmation locale.

62. Advenant le rejet que nous souhaitons de ce plan d'affaires de CORUS, nous exhortons le CRTC de voir au maintien en ondes des stations de RADIOMEDIA dans leurs conditions de licence actuelles. Il serait outrancier de permettre de remettre les licences au CRTC.

En conclusion, le syndicat des employés de CHRC s'objecte à la demande de CORUS sur les bases actuellement présentées.